

Site de Bellerive

Le canton de Vaud a remis à la Ville de Lausanne le plan d'affectation cantonal (PAC) pour le site de Bellerive. La procédure de mise à l'enquête sera ouverte dès le vendredi 23 février et jusqu'au 24 mars. Ce PAC doit permettre de changer l'affectation du site afin que les démarches relatives au projet de construction du nouveau Musée des beaux-arts puissent être menées à bien.